

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 6 mai 2024 à 18 h 30, le premier projet de résolution pour le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP27-0337 en vue de permettre la démolition du bâtiment situé au 7725, rue Lavaltrie et la construction d'un bâtiment résidentiel sur le lot 1 323 268 - 1235092011.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.




Une assemblée publique de consultation se tiendra le 23 mai 2024, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les plans ci-dessous illustrent la zone visée **0559** et ses zones contiguës **0496, 0511, 0578, 0624** et **0627**.



1235 092 011

	zone visée
	zones contigües
	Immeuble visé par le projet

Le projet particulier, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 15^E JOUR DE MAI 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc